

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 novembre 2016

---

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ -  
(N° 4222)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 5

présenté par

M. Richard, M. Philippe Vigier et M. Vercamer

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'examen du projet de loi en commission des Affaires sociales n'a pas permis d'apporter les réponses nécessaires aux interrogations suscitées par l'article 2 malgré l'amendement de réécriture du rapporteur, Jean-Louis Touraine. Aussi, nous proposons de supprimer cet article et de laisser le temps de la concertation.